

La médiation autour du livre de jeunesse en Allemagne
Interview de Jutta Merkelbach-Weis
le 18 novembre 2022

Lydie Laroque : Bonjour Jutta, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à mes questions sur la médiation autour de la littérature de jeunesse en Allemagne. Pourriez-vous tout d'abord vous présenter en quelques mots ?

Jutta Merkelbach-Weis : J'ai été professeure de langue et littérature allemandes et françaises aux collèges et lycées allemands mais aussi formatrice en français langue étrangère pour ce qui concerne la littérature d'enfance et de jeunesse.

J'ai réalisé plusieurs publications didactiques et méthodologiques sur le travail mené autour de la littérature d'enfance et de jeunesse en classe de FLE, notamment sur la lecture et le lecteur, mais aussi sur la manière d'aborder la poésie en FLE (Merkelbach-Weis, Jutta : *Die lecture interactive : comment construire progressivement l'autonomie du lecteur?* In *Französisch heute*, 30 (1999) ; Merkelbach-Weis, Jutta : «Tous poètes : Poetische Schreibversuche zu *Infinitif* von Gilbert Laffaille», in: *Der fremdsprachliche Unterricht. Französisch*, 47/2013/123, 22–24.)

Je suis également membre d'une association pour promouvoir le livre de jeunesse : « Au plaisir de lire », en Hesse. Depuis une cinquantaine d'années, des professeurs de la Hesse constituent une avant-garde pour le travail avec la littérature d'enfance et de jeunesse en FLE. Pendant les années 1990, j'ai participé au bureau du livre de jeunesse créé au sein de l'Institut Français de Francfort et dirigé par Bernard Friot. Aujourd'hui, je contribue aux activités de la bibliothèque francophone « Au plaisir de lire ».

Lydie Laroque : Quels dispositifs de médiation (rencontres avec les auteurs, lectures à voix haute, lectures analytiques etc.) autour du livre de jeunesse sont couramment mis en place en Allemagne dans les établissements scolaires (collèges et lycées) ?

Jutta Merkelbach-Weis : Il existe des projets éducatifs liés aux programmes scolaires : chaque établissement définit les mesures de promotion de la lecture à tous les niveaux et dans plusieurs matières, surtout en langue allemande. C'est un projet obligatoire qui a pour but de combattre l'illettrisme. Ces mesures varient d'un établissement à l'autre selon le public et les moyens. En voici quelques exemples :

- Premier livre dès la fin de la deuxième année du primaire
- Etablissement d'une coopération avec une bibliothèque pour favoriser les emprunts d'ouvrages.
- Certaines écoles primaires font aussi appel à des bénévoles pour un partenariat concernant l'apprentissage de la lecture, ce qui permet d'individualiser l'apprentissage. Il existe des parrains et marraines de lecture qui lisent les textes à voix haute.
- Mise en place d'un dispositif de lecture à voix haute pour la sixième en Hesse
- Lecture par les élèves d'un livre de jeunesse qui porte sur des thématiques obligatoires : addiction (drogue, anorexie, boulimie), harcèlement, mobbing, cyber-mobbing..., selon les niveaux ; les éditeurs/sites pédagogiques font des propositions didactiques et méthodologiques (fiches de travail, dossiers). Création d'un journal de lecture.
- Initiation à une lecture plus analytique à partir des manuels scolaires, avec notamment des travaux écrits portant sur la compréhension de textes courts (résumés), mais aussi des approches plus créatives : changement de perspective, introduction d'un autre personnage.

- Lecture individuelle d'un livre et présentation devant la classe avec un support défini selon les âges. Par exemple, création d'affiches en coopération avec le/la professeur d'art plastique et exposition de ces affiches ; présentation à l'aide d'un power-point, invitation d'une autre classe à la présentation des livres ; animations comme la création d'une correspondance entre les protagonistes. Grand choix de livres sur le site de la Stiftung Lesen (Fondation lire) <https://www.stiftunglesen.de>
- Invitation d'auteurs

Lydie Laroque : Pouvez-vous nous parler du Prix des lycéens et de la Lesenacht qui sont considérés par Bernard Friot comme des événements très caractéristiques de la médiation en Allemagne ?

Jutta Merkelbach-Weis : La Lesenacht est un événement collectif hors du commun à l'initiative du/de la professeur/e d'allemand, surtout pour les sixièmes, cinquièmes et dans le primaire : il faut au moins deux enseignants impliqués ou un enseignant et un ou plusieurs parents d'élèves. Il n'y a pas de budget spécifique pour cet événement. La Lesenacht a lieu à des moments de l'année scolaire qui ne sont pas très chargés (par exemple, les jeudis ou vendredis avant les vacances).

Il faut avoir la permission du/de la chef/fe de l'établissement pour l'organiser et se concerter avec le concierge, préparer la salle, prévoir des responsabilités, comme par exemple le rangement et le nettoyage le lendemain matin ; avoir la liste avec les numéros de téléphone des parents ; fixer des règles de comportement pour faciliter la surveillance. La rencontre se déroule le soir avec un sandwich et un sac de couchage dans une salle adaptée de l'établissement. On y trouve des livres sur place ou des livres apportés par les élèves.

On distingue plusieurs étapes dans cet événement :

- étape d'installation (qui dort où ?)
- étape de jeu (non obligatoire)
- étape silence (raconter une histoire, faire des exercices de relaxation ...). Tout est possible, mais c'est à définir au préalable : soirée à thème ; lecture d'un livre à haute voix – si on veut à tour de rôle ; lectures de passages de plusieurs livres (livres de chevet); lecture tandem ; surtout lecture individuelle silencieuse à partir d'un certain moment pour calmer le groupe et permettre aux élèves de dormir.
- petit-déjeuner commun (apporté par les parents d'élèves)

Le Prix des lycéens allemands, établi sur le modèle du Prix Goncourt des lycéens, est une initiative de l'Institut français d'Allemagne et de l'éditeur allemand Ernst Klett Sprachen avec le soutien de la VdF (fédération allemande des enseignantes et enseignants de français). Depuis 2004, le Prix des Lycéens allemands permet aux élèves de rencontrer des écrivains francophones. Le Prix des lycéens allemands se décline désormais en deux temps : la première année, les trois ouvrages sélectionnés sont lus et débattus lors des jurys ; l'année suivante, l'ouvrage primé est au cœur d'un concours de vidéos. Ce projet s'adresse aux élèves à partir du niveau B2 pour la première année et dès le niveau B1 pour la deuxième.

Phase 1: Le jury littéraire
März 2022 - März 2023

- 1** Auf der Leipziger Buchmesse gibt das *Institut français* die neuen Auswahlromane bekannt.
- 2** Ab Mai 2022 können Sie sich stellvertretend für Ihre Klasse auf dieser Seite unter „Zur Anmeldung“ registrieren. Sie erhalten danach eine Vorteilsnummer mit der Sie die Lektürepaket mit den drei Romanen bestellen können. 
- 3** Bis Ende des Jahres werden die Lektüren im Unterricht behandelt. Die Schülerinnen und Schülern wählen bis spätestens Januar 2023 ihren Favoriten aus.
- 4** Gemeinsam mit anderen teilnehmenden Klassen aus ganz Deutschland wird der Siegeltitel gewählt. Auf der Leipziger Buchmesse dürfen Vertretende der Klassen die Preisverleihung miterleben. Der bzw. die Autorin des Siegeltitels bekommt eine Prämie und der Roman wird bei Ernst Klett Sprachen ins Programm aufgenommen.

Phase 2: Le concours vidéo
Juli 2023 - Februar 2024

- 1** Die Schülerinnen und Schüler lesen zunächst den Gewinner-Titel, der im März 2023 gekürt wird.
- 2** Die Schülerinnen und Schüler erstellen dann ein Video über ihre persönliche Interpretation und posten es auf Instagram. #PDLA2024 @prixdeslyceensallemands @klettsprachen
- 3** Eine Jury* wird die Videos anschauen und bewerten. Die Lieblingsvideos werden in einem Online-Event präsentiert und in einem feierlichen Rahmen gewürdigt. Die Schülerinnen und Schüler erhalten außerdem einen kleinen Preis! *(Institut français, Ernst Klett Sprachen, VdF und Preisträger/in)
- 4** *Le meilleur pour la fin!* Die Schülerinnen und Schüler, die das Lieblingsvideo erstellt haben, bekommen die Möglichkeit den Preisträger oder die Preisträgerin im Rahmen einer Lesung persönlich zu begegnen.

Le dernier prix a été décerné à Jo Witek : *Une fille de ...*. La sélection actuelle, proposée par l'Institut français à Berlin en partenariat avec l'éditeur scolaire Klett, est la suivante :

Le secret de Mona de Patrick BARD

Willy de Marie SELLIER

Frère! de Jean TEVELIS

Les professeurs décident s'il veulent participer au Prix ou non. Ils peuvent se former et se préparer grâce à des webinaires de l'Institut et des dossiers pédagogiques qui aident à la compréhension. Les dossiers sont quelquefois assez dirigistes et n'incitent pas à la lecture autonome ; les professeurs s'en servent s'ils le souhaitent et de la manière qui leur convient.

Les livres sont examinés par un jury de l'établissement, le jury du Land et le jury à la Foire du livre de Leipzig au mois de mars, où le prix est décerné.

Une rencontre avec un/une des auteur/e/s est organisée ensuite par l'Institut Français.

Lydie Laroque : Quels partenariats existent entre les établissements scolaires et d'autres structures pour mettre en place des médiations autour du livre de jeunesse ?

Jutta Merkelbach-Weis : Cela dépend des communes et de leurs moyens ; il peut y avoir une coopération avec la bibliothèque communale. Il n'y a pas de documentaliste dans les établissements allemands – mais des bibliothèques avec un un/e professeur/e responsable qui se fait aider par des parents d'élèves, des élèves de niveau supérieur ou d'autres bénévoles. Il y a également des associations, comme l'association des amis de l'établissement qui paye par exemple la venue d'un/e auteur/e, et des sponsors : pour l'automne littéraire, où plusieurs auteurs sont intervenus, la Caisse d'Épargne et plusieurs entreprises locales ont financé ces interventions.

Lydie Laroque : Pourriez-vous décrire un exemple précis de dispositif mis en place en Allemagne ?

Jutta Merkelbach-Weis : Je peux vous parler du Vorlesewettbewerb du Land de la Hesse : **concours de la lecture à haute voix** en sixième (en Allemagne, cela correspond

à la deuxième année du secondaire). Ce concours se déroule à différents niveaux. Au niveau de la classe, un extrait de texte est choisi par chaque élève ; au niveau de l'établissement, de la commune et du Land, un texte est choisi par l'élève et un autre par le jury. Les ouvrages retenus ne sont pas forcément allemands. Il peut s'agir de livres empruntés ou d'usage privé. On trouve beaucoup de nouveaux classiques : *Das Austauschkind* (Christine Nöstlinger) ; *Momo* (Michael Ende) ; *Krabat* (Otfried Preußler) ; *Tschick* (Wolfgang Herrndorf) ; *Die Welle* (Morton Rhue) ; les œuvres de Myron Levoy (traduites de l'américain).

On consacre une heure par semaine à ce concours en cours de langue allemande. On élabore et fixe les critères d'évaluation avec l'ensemble des élèves. Une fiche d'évaluation est remplie par chaque élève et par le professeur. On procède ensuite à la lecture à haute voix et la classe se livre à une analyse critique en déterminant ce qui est réussi et ce qui pourrait encore être amélioré. Le vainqueur de la classe participe au concours de l'établissement avec un jury que l'école constitue (professeurs, anciens professeurs, élèves du secondaire). Le vainqueur de l'école participe au concours communal, souvent organisé par la bibliothèque communale. Et le vainqueur de la commune participe au concours du Land organisé par le Land. Les établissements sont tenus d'évaluer les mesures éducatives fixées, dont leur conception pour promouvoir la lecture.

Lydie Laroque : Pouvez-vous nous parler de l'association « Au plaisir de lire », de ses missions et des principales médiations qu'elle propose autour du livre de jeunesse ?

Jutta Merkelbach-Weis : L'association fondée en 2015 (Les Amis de la bibliothèque francophone) soutient le travail de la bibliothèque francophone. Celle-ci, « Au plaisir de lire » (www.auplaisirdelire.de) contient plus de 5000 œuvres de jeunesse : albums, documentaires, poésies, scénarios. Elle est située dans un établissement secondaire (collège-lycée) de Francfort : la Carl Schurz Schule, qui a le français comme première langue étrangère.

Une permanence est assurée le mardi. Cette bibliothèque permet d'emprunter des livres et propose des accueils de classe et de groupes, ainsi que des animations pour faire connaître la bibliothèque et l'association.



La bibliothèque a mis en place des comités de lecture. Elle participe également à la formation des professeurs en les amenant à savoir sélectionner des livres et à les travailler en classe. Une à deux fois par an, la bibliothèque organise également des rencontres avec les auteur/e/s (Bernard Friot, Yan Mens, Jo Witek) en proposant deux interventions dans les écoles, et elle a instauré un concours de lecture à voix haute en fin d'année scolaire pour les élèves qui ont déjà étudié le français pendant trois ans.

Lydie Laroque : Merci, beaucoup, Jutta, pour toutes ces précieuses informations.